



Compagnon de route, **LA SANTÉ AVANT TOUT**

Le gouvernement péruvien a pris ces mesures pour lutter contre le COVID-19 :

- Tous les voyageurs entrant dans le pays doivent remplir l'**attestation sur l'honneur** suivant ([lien](#)).
- Tous les voyageurs âgés de **12 ans et plus** doivent présenter leur carte de vaccination COVID-19 avec la dose complète jusqu'à 14 jours avant d'embarquer dans l'avion. Sinon, ils doivent présenter un **test moléculaire négatif** émis jusqu'à 72 heures avant l'embarquement. Les enfants de moins de 12 ans doivent seulement être asymptomatiques pour embarquer.
- Les passagers non-résidents sont suspendus **jusqu'au 2 janvier 2022** de toute entrée en Afrique du Sud ou ayant fait une escale en Afrique du Sud au cours des 14 derniers jours.
- L'utilisation d'écrans faciaux **n'est plus obligatoire pour embarquer sur les vols intérieurs et internationaux**.
- **Niveau d'alerte élevé** : Les heures de circulation sont de 4h00 à 23h00.
- **Niveau modéré** : Les heures de circulation sont de 4h00 à 2h00 le lendemain.

NIVEAU D'ALERTE ÉLEVÉ	NIVEAU D'ALERTE MODÉRÉ
Áncash (Santa), Ayacucho (Huamanga), Huancavelica (Huancavelica), Junín (Concepción), La Libertad (Chepén, Virú), Piura (Piura, Sechura, Sullana, Talara).	Toutes les autres provinces du Pérou

- Pour les **voyages interprovinciaux** à l'intérieur du territoire péruvien, les passagers âgés de plus de 18 ans, dans les quatre (4) niveaux d'alerte, ne pourront embarquer que **s'ils peuvent accréditer leur dose de vaccination complète** au Pérou ou à l'étranger ; sinon, ils peuvent **présenter un test moléculaire négatif** dont la date de résultat ne dépasse pas 72 heures avant l'embarquement.
- Il est obligatoire de porter un masque KN95 ou, à défaut, un masque chirurgical triple et par-dessus un masque communautaire (en tissu), pour circuler sur la voie publique et dans les lieux fermés.
- Il est important de se laver constamment les mains, d'éviter les foules et de garder une distance sociale.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le service iPerú de PROMPERÚ :

iperu@promperu.gob.pe / iperulimaapto@promperu.gob.pe

Lima, le 10 décembre 2021
PROMPERÚ